

**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** 23 (1986)

**Heft:** 802

**Rubrik:** Le carnet de Jeanlouis Cornuz

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sur de petites sociétés familiales sans avoir aussi «sous la main» le dossier des personnes physiques. Cette expérience-là, dont les responsables ne cachent pas les inconvénients, oblige l'administration à gagner le pari de l'information fiscale. L'obstacle fait l'intérêt de la tentative.

## PREMIÈRES APPRÉCIATIONS

La décentralisation est l'expression d'une solidarité cantonale. Même si les mouvements pendulaires demeurent, l'établissement des fonctionnaires se fait, peu à peu, dans la région où ils travaillent, le tissu social de la région en est renforcé. Cet argument les Jurassiens le font valoir pour leur candidature à un office fédéral décentralisé.

— La répartition des déplacements de la clientèle est bien ressentie aussi par la population. A chacun son tour, selon les cas, de faire le trajet. Certes, cela représente, en bilan écologique, quelques kilomètres supplémentaires, mais l'aménagement du territoire y gagne.

— La force d'attraction de l'administration centrale delémontaise se fait sentir, malgré tout. Car la centralisation a toujours pour elle l'argument du: «c'est plus simple». La tendance s'observe de ne pas considérer comme souhaitable que la décentralisation des offices très typés et qui n'ont avec le reste de l'administration que des rapports distendus (exemple: la protection des eaux). Malgré ces réserves, la décentralisation jurassienne est bien ancrée. Elle est un des apports expérimentaux du nouveau canton à la Confédération, particulièrement original. Et quand la réunification sera à l'ordre du jour, cette expérience-là sera une donnée importante du dialogue Nord-Sud.

A. G.

<sup>1</sup> Inspirée de la carte illustrant l'article de Marcel Schwander, «Jura: Dezentralisierung im Computerzeitalter», paru dans le *Tages-Anzeiger* du 28.12.85.

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Adresse inconnue

Quelle époque!

Ce n'est pas seulement l'orthographe qui f... le camp, mais les principes les plus sacrés, la fidélité à ses amis, les engagements pris...

Sarah Brocher — tenez: Sarah Brocher: elle assurait depuis des années le secrétariat d'une petite revue qui m'est chère — *L'Essor* ça s'appelle; tendance pacifiste, quaker... Edmond Privat, puis Eric Descoedres et René Bovard l'ont animée... Eh bien, du jour au lendemain, elle a laissé tomber. Aussi sec!... Qu'elle en avait assez... Qu'elle avait fait sa part... Toutes les mauvaises excuses qu'on donne en pareil cas!

... Elle a cent un ans... Mais enfin!

Remarquez, on lui pardonne: comme elle prétend ne plus avoir le même contact qu'autrefois avec les jeunes, elle a décidé de s'occuper des nonagénaires, qui selon elle sont bien négligés dans notre société! L'ennui, avec Sarah Brocher, c'est qu'on ne peut même plus lui proposer l'exemple de Fontenelle, qui mourut à l'âge de 99 ans 11 mois et quelques jours en disant (on lui demandait comment ça allait) qu'il ressentait *une difficulté d'être!*

A propos d'orthographe... D'accord, je suis braqué, et j'ai sans doute tort de m'offusquer de voir l'Université de Genève d'un côté, la VPOD de l'autre; le Musée du Grand Palais à Paris d'un côté, mes élèves de l'autre — ignorer pareillement l'orthographe du verbe *avoir* ou celle du mot *théâtre*... Tout de même, parfois, ça va plus loin. Depuis 50 ans (cinquante), j'habite (ma famille habite) au chemin de Montolieu. Fort bien. Le 7 novembre, j'ai reçu à cette adresse une lettre venant de Zurich, pour Mircea C. — *inconnu*. Le

11, nouvelle lettre pour Mircea C, et lettre de l'Assurance Winterthur pour Alain J. — *inconnu*. Le 15, lettre de Sempach pour Béatrice D. — *inconnue*. Le 25, une lettre pour un nommé Philippe Cornuz — *inconnu*. Le 26, une lettre adressée au 13 A — j'habite le 13, et il n'y a pas de 13 A — à Erika G. — *inconnue*. Le 2 décembre, une lettre de la Banque cantonale du Jura pour Roger G. — *inconnu*. Le 6 décembre, le *Journal de Troupe de la Division mécanisée*, paraissant à Genève (je n'irai pas jusqu'à vous recommander l'abonnement) pour Monsieur B. Cre. — *inconnu*. Etc., etc.!

J'apprends par la presse que, d'après les derniers examens pédagogiques des recrues, il faut estimer à près de 20% la proportion d'icelles *ne sachant pas lire!*

Tout de même, je me suis étonné: autant de gens incapables de recopier une adresse correctement — cela d'autant plus que beaucoup étaient imprimées. On m'a expliqué que l'étonnant, là-dedans, c'est mon étonnement! Paraît que de plus en plus, on utilise des machines pour imprimer les adresses. Paraît aussi que ces machines, excellentes, ne parviennent pas cependant à imprimer plus de deux chiffres. Si bien que je reçois au numéro 13 ce qui normalement devrait aller aux numéros 130, 131 et ss.! Et comme ce sont des immeubles comptant plusieurs appartements — le 133, par exemple, en a une cinquantaine — j'en suis maintenant à admirer qu'il n'y ait pas plus d'erreurs! Faut croire que les PTT, dont on connaît l'extraordinaire, l'incroyable diligence, en corrigeant d'eux-mêmes une partie.

\* \* \*

A propos: vous avez lu Cherpillod? Moi, je l'ai terminé dans un hôtel de la Rive gauche — je continue à trouver excellent!

J. C.